



HAL
open science

Témoignage d'un universitaire “ agitateur d'idées ” en France et en Turquie

Ahmet Insel, Elise Massicard, Özgür Türesay

► To cite this version:

Ahmet Insel, Elise Massicard, Özgür Türesay. Témoignage d'un universitaire “ agitateur d'idées ” en France et en Turquie. *European Journal of Turkish Studies. Social Sciences on Contemporary Turkey*, 2020, 30, pp.en ligne. 10.4000/ejts.6636 . hal-03082131

HAL Id: hal-03082131

<https://sciencespo.hal.science/hal-03082131>

Submitted on 18 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



European Journal of Turkish Studies

Social Sciences on Contemporary Turkey

30 | 2020

Numéro en lutte

Témoignage d'un universitaire « agitateur d'idées » en France et en Turquie

Ahmet Insel, Élise Massicard et Özgür Türesay



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ejts/6636>

DOI : [10.4000/ejts.6636](https://doi.org/10.4000/ejts.6636)

ISSN : 1773-0546

Éditeur

EJTS

Référence électronique

Ahmet Insel, Élise Massicard et Özgür Türesay, « Témoignage d'un universitaire « agitateur d'idées » en France et en Turquie », *European Journal of Turkish Studies* [En ligne], 30 | 2020, mis en ligne le 30 novembre 2020, consulté le 16 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ejts/6636> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ejts.6636>

Ce document a été généré automatiquement le 16 décembre 2020.

© Some rights reserved / Creative Commons license

Témoignage d'un universitaire « agitateur d'idées » en France et en Turquie

Ahmet Insel, Élise Massicard et Özgür Türesay

De la Turquie vers la France...

- 1 Pouvez-vous donner votre impression de vos années estudiantines à Paris ? Avec le recul, pensez-vous qu'il s'agissait de l'âge d'or de l'université française ? Pensez-vous que votre expérience estudiantine personnelle est représentative du paysage universitaire français de l'époque, ou diriez-vous plutôt que vous étiez dans un environnement privilégié ou défavorisé ?*
- 2 Je suis arrivé en France fin septembre 1973. Je venais d'être diplômé du lycée Galatasaray. À l'époque les ressortissants de Turquie n'avaient pas besoin de visa pour venir en France. Deux jours après mon arrivée, je me suis inscrit à Paris I. L'inscription à l'université en France ne nécessitait aucune démarche préalable pour les étudiants étrangers, ni pour les titulaires du bac en France. Les cours ont commencé la seconde quinzaine d'octobre à Tolbiac qui venait d'ouvrir ses portes pour cette année universitaire.
- 3 J'ai été formé par la culture soixante-huitarde tardive qui régnait à l'époque dans ce nouveau centre universitaire atypique. Cette culture était présente non seulement chez les étudiants avec de multiples organisations syndicales et politiques présentes en permanence dans le hall d'entrée, à côté des marchands ambulants de toute sorte – il n'y avait pas de restau-U dans le centre –, mais aussi parmi la plupart des enseignants et du personnel administratif. L'université apprenait la cogestion avec des conseils de gestion mixtes (enseignants, administratifs et étudiants élus), conformément aux nouveaux statuts de la loi Edgar Faure. Après l'éclatement de la Sorbonne en cinq universités en 1969, à Paris I s'étaient regroupés majoritairement les enseignants de gauche et à Paris II et Paris IV ceux qui avaient des sympathies à droite. Il y avait une tension permanente et des affrontements réguliers entre les militants d'extrême-droite

contrôlant Paris II – Assas et ceux de gauche contrôlant Paris I, notamment le centre Tolbiac. Une défiance très forte de la hiérarchie, un refus des cérémonies pompeuses, une culture de contestation des savoirs établis étaient partagés par la majorité des étudiants et des jeunes enseignants soixante-huitards à Paris I.

- 4 Malgré le choc économique lié à l'augmentation brutale du prix du pétrole en 1974, nous n'étions pas du tout inquiets pour notre avenir. Nous étions encore dans l'élan des Trente Glorieuses. Le chômage, les difficultés pour trouver un emploi à l'avenir n'étaient pas des sujets d'inquiétude ou de préoccupation. En tout cas pour la majorité d'entre nous. Il y avait peu d'étudiants issus des milieux défavorisés parmi nous à Paris I. La très grande majorité était issue des familles de la classe moyenne ou moyenne-inférieure. Le taux d'accès à l'enseignement supérieur par classe d'âge était encore faible à l'époque, environ 25%. Le volume horaire annuel de l'enseignement était bien plus faible que les programmes mis en place à partir des années 1990. L'engouement pour les filières sélectives au détriment de l'université était plus faible, il concernait seulement les classes préparatoires aux grandes écoles. Je ne peux pas dire que les années 1970 étaient l'âge d'or de l'université française. L'université avait peu de moyens à l'époque, surtout les universités de sciences sociales au sens large. Très peu de financement de la recherche, très peu de financement des études doctorales. Les filières de sciences dures mises à part, les partenariats université-CNRS étaient peu développés. Les bibliothèques étaient archaïques et insuffisantes, etc. Évidemment ce constat je le fais *a posteriori*, ce n'était pas notre perception à l'époque. J'étais dans un environnement intellectuel très privilégié, très stimulant aussi bien dans le cadre de mes études que dans le contexte politique et social de l'époque. Mais je ne peux pas projeter cette situation à l'ensemble des étudiants de l'époque. J'étais étudiant à Paris I, j'habitais dans une chambre de bonne sur le boulevard Saint-Germain, au coin de la rue Saint-Guillaume, mes parents qui étaient en Turquie m'avait alloué un budget qui représentait environ 80% du SMIC de l'époque et je faisais des petits boulots à côté, je mangeais au restau-U sept jours sur sept, mais je pouvais acheter beaucoup de livres et aller au cinéma sans compter. Par rapport à des copains qui habitaient chez leurs parents à Paris ou dans la région parisienne, je me considérais plus libre et privilégié.
- 5 *Étiez-vous politisé ? Était-ce inévitable ? Quel était le degré de politisation à l'université ? Quels étaient les liens entre les partis politiques, les syndicats, les étudiants et les enseignants-chercheurs ?*
- 6 Ma venue en France était un peu comme la suite normale de mes études au lycée Galatasaray, mais surtout pour avoir une formation d'économie marxiste et échapper au climat répressif qui a suivi l'intervention militaire en Turquie en 1971. À l'époque je voyais les études d'économie comme la voie royale pour une formation marxiste. J'étais déjà politisé à gauche au lycée, mais sans être dans une organisation. Ma conscience politique a été formée dans la Turquie de la seconde moitié des années 1960, dans une vraie haine de tout ce qui est assimilé à la droite, avec évidemment un très fort tropisme pour les idées de 68 – mais sans appartenir à la génération de 68. J'avais 13 ans en 1968. À mon arrivée en France, j'ai trouvé un degré de politisation similaire avec bien plus de liberté qu'en Turquie et bien moins de violence. La gauche se préparait à accéder au pouvoir aux élections de 1974. Puis l'échec de Mitterrand contre Giscard accéléra la formation de l'union de la gauche. À l'université les organisations trotskystes et post-maoïstes étaient très présentes, bien sûr avec celles proches du PCF. Les deux grandes organisations étudiantes, les deux UNEF, étaient en forte rivalité.

L'UNEF-Renouveau était proche du PC, et l'UNEF-Unité Syndicale proche de l'AJS (Alliance des jeunes pour le socialisme) était contrôlée essentiellement par l'organisation trotskyste du courant lambertiste. En tout cas à Paris I. Les jeunes enseignants étaient tous syndiqués soit au SNESUP proche du PC, soit au SGEN, syndicat gauchiste à l'époque affilié à la CFDT. Il y avait aussi le syndicat autonome, plutôt conservateur, dans lequel on retrouvait les « mandarins ». Entre les deux UNEF et les syndicats SNESUP et SGEN, il y avait une étroite collaboration lors des mouvements universitaires, comme par exemple la grande et longue grève du printemps 1976 contre la réforme de la secrétaire d'État aux Universités Alice Saunier-Seïté. Dans les conseils, les élus des organisations étudiantes citées et ceux des syndicats enseignants prenaient des positions communes.

- 7 *Pouvez-vous présenter rapidement vos engagements successifs ?*
- 8 Quand je suis arrivé en France, j'ai d'abord adhéré à l'Union des étudiants de Turquie en France dont le local était sur place Saint-Michel. Cette association regroupait à l'époque tous les étudiants de tous les courants de la gauche turque. Je suis devenu en 1977-1978 l'un des dirigeants de cette association. En deuxième année de fac, j'ai adhéré à l'Union des étudiants communistes à Paris I et à l'UNEF Renouveau, et quelques mois après au PCF dans le VII^e arrondissement. Je suis devenu secrétaire de cette cellule de quartier du PCF en 1975 et j'ai été élu comme délégué UNEF au conseil d'UFR à l'université. J'ai donc été un des dirigeants locaux de la grève de 1976. À l'UEC j'étais dans le courant althussérien, mais dans l'ensemble je soutenais la tendance eurocommuniste italienne contre la direction plus orthodoxe du PCF de Georges Marchais. J'étais partagé entre l'apparente rigueur conceptuelle d'Althusser et la critique radicale du « socialisme réellement existant ». Je me rappelle par exemple m'être opposé, en suivant en cela Althusser, à l'abandon du concept de « dictature du prolétariat » annoncée à la télévision par Georges Marchais la veille du 22^e congrès du PCF en 1976, mais avoir soutenu le nouveau slogan adopté au même congrès, l'Union du peuple de France. J'étais contre le rôle d'avant-garde autoproclamé du parti mais aussi pour une radicalité du discours, notamment en rappelant que la dictature en question était le gouvernement du peuple travailleur majoritaire, donc pas une dictature ! Pourquoi ces incohérences ? Probablement pour garder une posture radicale face aux accusations de réformisme prononcées contre le courant eurocommuniste et par volonté de rester fidèle à l'histoire intellectuelle du marxisme.
- 9 J'ai quitté le PCF en 1979 en protestation contre son soutien à l'intervention soviétique en Afghanistan. La même année, quelques membres de l'association des étudiants de Turquie ont commencé à organiser les travailleurs clandestins dans les ateliers de confection du Sentier, des ressortissants de Turquie, et c'est un syndicat de la CFDT, le HACUITEX, qui les a soutenus. J'ai participé à l'organisation des grèves de la faim de ces clandestins en 1979-1980 et j'ai fait partie de la délégation pour les négociations de régularisation au ministère du Travail. À l'époque, j'avais terminé un DEA d'épistémologie et d'histoire de la pensée économique et j'avais débuté comme chargé de TD au département d'économie à la faculté de Sceaux. Ma rupture avec le PCF et les contacts établis avec le HACUITEX m'ont conduit à adhérer au SGEN. Jusqu'à mon départ en Turquie, au début des années 2000, je suis resté membre du SGEN, mais je n'ai pas adhéré à un autre parti politique en France.
- 10 Au même moment, en Turquie, j'ai rejoint à partir de 1978 le cercle de la revue *Birikim*, dont je fais toujours partie¹. En 1977 ou en 1978, j'ai pris contact avec Mehmet Ali

Aybar² en Turquie au nom du groupe d'étudiants turcs avec lequel je militais à Paris au sein l'UETF. J'ai gardé une relation régulière avec Aybar jusqu'à la fin des années 1980, mais je n'ai pas adhéré aux partis politiques qu'il a créés successivement. Je partageais sa critique du léninisme. J'ai adhéré au Parti de la Liberté et de la Solidarité³ à sa création en 1996. Je l'ai quitté en 2003, je crois, après avoir en vain défendu comme délégué dans le congrès de ce parti en 2002, une position pro-adhésion de la Turquie à l'UE. J'ai adhéré au syndicat des enseignants Eđitim-Sen quand j'ai commencé à travailler à l'université Galatasaray en 2002. Et je suis l'un des membres fondateurs et toujours membre du Parti vert de gauche⁴ créé en 2012.

- 11 *Quand et comment avez-vous décidé de suivre une carrière universitaire ? Dans quelle discipline et pourquoi ? Le hasard y était-il pour quelque chose ? Quelle était alors la position de votre discipline au sein du champ universitaire français ?*
- 12 J'ai décidé de suivre une carrière universitaire lors de ma quatrième année d'études, quand j'ai fréquenté des assistants de ma faculté en dehors de l'université, lors des manifestations, des assemblées générales, et dans des dîners bien arrosés. D'où le choix du DEA. Auparavant, je voulais être journaliste. C'est pourquoi j'étais entré en deuxième année à Sciences-Po Paris, à la section Politique économique et sociale. La dernière année de Sciences-Po, j'ai décidé d'abandonner ce cursus. Les cours, mais surtout les conférences de méthode, m'ont paru trop superficiels par rapport aux séminaires que je suivais en DEA à Paris I. L'organisation du cursus de Sciences-Po a beaucoup changé depuis. Il m'a semblé que l'enseignement de Sciences-Po n'était pas du tout conçu, en tout cas à l'époque, pour former à la recherche. D'autant plus que j'étais très attiré par le courant critique de la théorie néo-classique et surtout par une analyse économique inspirée de l'anthropologie et de la sociologie. Mon sujet de mémoire de DEA portait sur l'anthropologie économique des marxistes de l'époque comme Maurice Godelier, Pierre-Philippe Rey, Claude Meillassoux. Les enseignements de Sciences-Po, en tout cas en économie, étaient plutôt plats, faussement techniques et idéologiquement trop *mainstream*.
- 13 Déjà en 1979, alors que j'étais en première année de thèse, Asaf Savaş Akat, qui était un ami de Murat Belge et publiait des articles dans la revue *Birikim*, m'avait fait savoir que je pourrais éventuellement, une fois ma thèse terminée, rejoindre l'équipe d'économistes réunis autour de Sencer Divitçiođlu à l'Université d'Istanbul. L'idée donc était que je rentre en Turquie à l'issue de mon doctorat, comme venait de le faire Seyfettin Gürsel avec qui j'avais constitué un groupe « de gauche indépendante » au sein de l'UETF en 1977-1978, proche de *Birikim* et du courant de Mehmet Ali Aybar. J'ai commencé à enseigner comme chargé de TD en 1979 à Sceaux et l'année suivante à Paris IV. En 1980, il y a eu le coup d'État en Turquie. *Birikim* avait déjà été interdit quelques mois auparavant. Un an après, un peu plus d'un millier d'universitaires ont été chassés de l'université, dont Divitçiođlu. Pour protester contre cette purge, à peu près tous les universitaires avec qui j'étais en relation ont démissionné. Je me rappelle un coup de fil d'Akat à cette époque qui me disait « maintenant toi tu restes en France, on a besoin de quelqu'un pour nous accueillir. » En effet Divitçiođlu est arrivé à Paris. Le directeur de la revue *Birikim*, Ömer Laçiner, est aussi arrivé à Paris comme réfugié en 1982. Du coup, j'ai changé mon fusil d'épaule, j'ai soutenu ma thèse en 1982 et décidé de candidater à un poste d'assistant à Paris I. J'ai été pris en 1984. Le choix de ma carrière d'enseignant-chercheur n'est pas dû au hasard. Mais le fait que je le devienne à Paris et non à Istanbul est totalement lié au coup d'État de 1980.

- 14 En économie, l'approche néo-classique, basée sur l'individualisme méthodologique et la supériorité absolue des mécanismes du marché, commençait à se renforcer au début des années 1980 dans les milieux universitaires. L'épuisement du modèle de croissance keynésienne dans les années 1970 est bien sûr pour beaucoup dans cette évolution, ainsi que la montée de l'idéologie néo-libérale. Le département d'économie de Paris I était, et il est toujours, le plus grand département universitaire d'économie en France. À l'époque, une part importante des futurs professeurs d'économie étaient issus de Paris I, au moins pour leur doctorat. Donc la bataille au sein de Paris I entre les courants orthodoxes et hétérodoxes (on va les appeler comme ça à partir des années 1990) avait des répercussions sur l'ensemble de la communauté des enseignants-chercheurs économistes en France. À long terme le courant orthodoxe, d'obédience néo-classique, ayant réussi à former une hégémonie dans les années 1980 et faire accepter son paradigme du marché à pas mal d'économistes d'obédience keynésienne, voire marxiste qui se situaient à la gauche de l'échiquier politique, est parvenu à dominer. Mais encore aujourd'hui, il reste un foyer d'économistes hétérodoxes à Paris I. Moi je faisais partie du courant hétérodoxe.
- 15 *Vous n'étiez pas seulement un enseignant-chercheur, vous avez aussi assumé d'importantes responsabilités administratives au sein de l'université Paris-I Sorbonne. Pouvez-vous préciser lesquelles et quand ?*
- 16 J'ai été élu au conseil de l'UFR d'économie de Paris I en 1990 sur la liste du SGEN. J'étais maître de conférences. Nous avions avec le SNESup et les élus étudiants et administratifs, une majorité au conseil. On m'a proposé de devenir directeur adjoint. Le professeur qui a été élu directeur, Pierre-Yves Hénin, a été nommé l'année suivante à la tête d'un organisme public de recherche en économie, la CEPREMAP et il a proposé au conseil de m'élire comme directeur. C'est ainsi que, pour la première fois, un maître de conférences est devenu directeur du plus gros département d'économie de France – et en plus un Turc bien turc avec son accent, son prénom, etc. J'avais 35 ans. Dans la tradition de 68, nous n'utilisons pas le terme de faculté mais d'UFR – ni d'ailleurs le terme de doyen mais celui de directeur. Nous étions aussi très hostiles au port de la toge ou aux cérémonies de remise de diplôme, etc. Le SGEN défendait le corps unique d'enseignant-chercheur. J'ai participé avec les directeurs de département d'économie de Lille I, de Strasbourg I et de Lyon II à la création de la Conférence des doyens d'économie. J'ai même organisé une réunion de cette conférence en 1994 à Istanbul, à l'université Galatasaray qui venait d'ouvrir. Fin 1994, c'était le tour des juristes de présenter des candidats à la présidence de Paris I. J'ai participé à l'équipe d'Yves Jegouzo, directeur du département de droit administratif et candidat à la présidence. Il a été élu président et moi vice-président maître de conférences au conseil d'administration. J'ai pris en charge les relations internationales de l'université, les relations avec les syndicats et la création de la Maison des sciences économiques de Paris I, là où elle est toujours, boulevard de l'Hôpital. Avec la fin du mandat d'Yves Jegouzo en 1999, j'ai pris une année sabbatique et ensuite je n'ai pas repris de fonction de direction à Paris I. J'avais décidé de partir à l'université Galatasaray.
- 17 *Pensez-vous que les universités doivent être dirigées par des universitaires ou par des administrateurs « professionnels » ? Quels sont les avantages et les inconvénients des deux modèles de gestion ? À votre avis, le fait que les administrateurs d'une université parlent la même langue que leurs administrés peut-il avoir des effets pervers dans un contexte de fabrique de consensus sur des réformes visant à transformer le système universitaire ?*

- 18 Je pense qu'il est utile et important que les universités soient dirigées par des universitaires et que les dirigeants soient élus par les composantes de l'université. C'est la garantie de l'autonomie des universités. Évidemment, les administrateurs professionnels doivent participer à la gestion de l'université comme c'est le cas actuellement. Les secrétaires généraux, les agents comptables, tout le personnel administratif font partie de l'administration universitaire. Plusieurs fonctions dans l'université nécessitent des compétences professionnelles que les enseignants-chercheurs n'ont pas à avoir. Je ne crois pas que parler la même langue que les « administrés » soit un facteur de consensus. D'abord, le monde universitaire est politiquement et scientifiquement très divisé en son sein. Les traditions syndicales sont très ancrées. La production du consensus est très difficile, même si on a l'impression de parler plus ou moins la « même langue ». J'ai beaucoup apprécié la règle d'élection du président pour un seul mandat de cinq ans qui était en vigueur à l'époque. Cela donnait à la direction suffisamment d'autonomie, mais avec un fort encadrement de ses décisions par les conseils. La possibilité de la réélection fausse la fonction de président d'université, pousse à des comportements tactiques pour être réélu et rend difficile le retour du sortant dans ses fonctions initiales d'enseignant-chercheur. Ce que j'ai beaucoup apprécié aussi à l'époque est que le président d'université n'avait aucun pouvoir sur le recrutement des enseignants-chercheurs dans son université. Par ailleurs, il n'avait aucun pouvoir non plus dans la gestion du personnel puisque tous les postes, enseignants et administratifs, relevaient à l'époque du budget du ministère et non pas de celui des universités. Avec la loi LRU (loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités, dite loi Pécresse), les universités ont obtenu la responsabilité de la gestion du budget du personnel. Et ce fut la catastrophe. Primo, il n'y avait pas de vraie compétence de gestion sur ce sujet dans les universités. Secundo, sans aucune autonomie dans la gestion des ressources, l'autonomie dans la gestion des dépenses est un piège. Et tertio, avec les nouvelles règles d'élection des présidents et de fonctionnement des universités, les directions sont souvent tombées dans l'illusion d'un plus grand pouvoir. La loi était une sorte de piège pour les universités qui réclamaient depuis longtemps encore plus d'autonomie mais devenaient elles-mêmes responsables pour gérer les contraintes budgétaires imposées par Bercy. Les transferts de la propriété des bâtiments et des terrains aux universités, sans ou très partiel transfert des moyens budgétaires liés à leur entretien, le pouvoir accru des présidents d'université pour qu'ils puissent diriger l'université « comme un chef d'entreprise », etc., ont créé des illusions de pouvoir aux yeux de beaucoup de présidents d'université en exercice ou se préparant à le devenir. Dans nombre de cas, les résultats ont été catastrophiques financièrement, mais aussi du point de vue du climat interne de la vie des établissements. J'ai l'impression que les nouvelles règles de gestion ont beaucoup accru les tensions internes.
- 19 *Quelle est votre appréciation des différentes vagues de réformes de l'université en France que vous avez vécues d'abord en tant qu'étudiant, puis comme enseignant-chercheur et enfin comme administrateur ?*
- 20 On a des perceptions différentes quand on est étudiant, enseignant ou administrateur. La vision que j'avais dans les années 1970 en tant qu'étudiant était surtout marquée par la montée de la gauche en France et en Turquie, et la lutte dans l'université en faisait partie. La remise en cause de l'autorité attachée aux statuts était par exemple une ligne conductrice majeure. Comme mon projet était de rentrer en Turquie après mes études,

je ne situais pas les réformes dans le contexte français sur une longue période jusqu'aux années 1980. Je me suis engagé corps et âme contre la réforme Saunier-Seité, nous y reviendrons, mais j'ai plutôt suivi le mouvement en tant que militant syndical.

- 21 En tant qu'enseignant, j'ai beaucoup apprécié les réformes introduites par la loi Savary en 1984. La loi annonçait la création d'un grand service public d'enseignement supérieur et unifiait un tant soit peu les différentes formations supérieures. Elle a échoué dans cet objectif, les dérogations ont suivi d'autres dérogations après la promulgation de la loi. Mais la loi renforçait les pratiques délibératives au sein des universités en instituant un troisième conseil (Conseil des études et de la vie universitaire), elle augmentait le pouvoir de représentation du personnel administratif et des étudiants dans les conseils centraux. Elle mettait en place une approche pluridisciplinaire au premier semestre de la première année pour faciliter la réorientation des étudiants, réduisait la tutelle du rectorat sur l'université, etc. D'où probablement la vigueur de la réaction deux ans après, quand Alain Devaquet a essayé d'introduire la sélection à l'entrée de l'université et de mettre en concurrence les établissements entre eux. La mort de Malik Oussekiné a conduit à la démission du ministre délégué et au retrait du projet.
- 22 Depuis cette date, la non-sélection à l'entrée de l'université est devenue presque un tabou politique, mais les universités très demandées ont trouvé différents moyens pour introduire une sélection de fait, sinon de droit. La plupart des réformes universitaires en France tournent autour de cette question de la sélection à l'entrée. En réalité le système est très hypocrite. Il y a une énorme sélection pour les filières des grandes écoles, les filières d'ingénieurs, et même pour les filières courtes professionnelles comme les IUT. À cause de cette sélection, ces formations sont de plus en plus demandées par les élèves ou par leur famille. L'université reçoit en grande partie le reste. On dépense énormément pour les étudiants des classes préparatoires par rapport à ceux de l'université. Quand je suis devenu directeur du département d'économie à Paris I j'ai encore plus pris conscience du problème. J'ai mis en place des bi-licences qui nous permettaient d'attirer un peu les étudiants qui se dirigeaient d'ordinaire vers les classes prépa. On a introduit des passerelles privilégiées pour accueillir les étudiants recalés en première année de médecine, etc. Tout ça pour affronter la concurrence des grandes écoles, des prépas. La prise en charge par l'université seule de la réalisation du principe de la non-sélection à l'entrée a conduit à la détérioration de son image et des moyens budgétaires alloués.
- 23 Mais je dois reconnaître que lorsque j'étais directeur d'UFR et puis vice-président de Paris I, donc durant neuf ans, la grande majorité du temps, nous avions des gouvernements socialistes et ce furent des années relativement fastes financièrement pour l'université. Par ailleurs, avec le changement substantiel de l'origine sociale des étudiants, la nécessité d'un encadrement plus fort commençait à se faire sentir et nous avons pu obtenir des ministres socialistes de l'époque des moyens supplémentaires pour augmenter les volumes horaires d'enseignement, notamment sous forme de travaux dirigés. Enfin, il y a eu un vrai effort d'augmentation des moyens budgétaires alloués à la recherche notamment pour les étudiants en doctorat. Quand j'ai fait ma thèse, il y avait très peu de possibilité de financement. Il y a eu des améliorations importantes depuis.
- 24 En revanche, l'accès et le déroulement du métier d'enseignant-chercheur est devenu bien plus compétitif, notamment en termes de publications d'un côté et avec de plus en

plus des charges administratives de l'autre. L'enseignement a été dévalorisé au profit de la recherche – mais je reste bien sceptique sur l'utilité sociale, voire l'utilité scientifique d'une partie de ces activités de recherche qui doivent être sérieusement réévaluées par rapport à celle de l'enseignement, notamment en sciences économiques. D'une part, la temporalité de la recherche a été sensiblement réduite au profit des activités susceptibles de produire des résultats rapidement et en grand nombre, même si le nombre en question est formé de produits quasi clonés. D'autre part, pour la plupart des enseignants-chercheurs, l'enseignement a commencé à apparaître comme un fardeau, d'où la fuite vers les troisièmes cycles et l'ouverture des formations de troisième cycle très pointues qui se justifient essentiellement par leur capacité à offrir des services d'enseignement jugés nobles et surtout moins fatigants et moins chronophages. Quand je dirigeais l'UFR d'économie, j'avais déjà découvert l'existence des cours de DEA *ad hoc*, avec très peu d'étudiants mais justifiés soi-disant par un programme de recherche. Or ces cours n'existaient que grâce aux moyens acquis par le très grand nombre d'étudiants inscrits dans les premiers et seconds cycles que ces professeurs fuyaient justement. J'avoue par ailleurs qu'il m'est arrivé d'ouvrir aussi quelques cours *ad hoc* pour préserver le public étudiant des premiers cycles de la catastrophe que représentaient quelques enseignants.

- 25 Je ne peux pas dire grande chose sur l'état de l'université en France depuis le milieu des années 2000. Je n'y suis pas. Mais j'ai vu deux mouvements opposés entre les années 1980 et les années 2000. Dans la première période on nous poussait à former des structures de taille moyenne, voire petite, notamment en matière d'équipes de recherche. C'était la mode « *small is beautiful* ». Après, le mouvement s'est inversé et le ministère et le CNRS ont commencé à valoriser les grosses équipes, les grosses universités. Dans les années 1980, Paris I était la plus grosse université en nombre d'étudiants en France et dans les négociations avec le ministère cela nous était souvent reproché à l'époque. Après est venue la mode des grandes unités, des fusions d'universités pour obtenir un effet de taille afin de figurer dans les classements internationaux – dont les modalités d'évaluation sont discutables. Mais je n'ai pas suivi de l'intérieur de l'université française cette nouvelle tendance qui est en vigueur actuellement.
- 26 *Comment l'universitaire que vous étiez dans la France des années 1980 et 1990 a-t-il perçu toutes ces tentatives et projets de réformes depuis la loi Faure en 1968 ? Aviez-vous une perception historicisée d'une longue évolution, d'un long combat ou plutôt une perception épisodique, axée sur le présent ? Aujourd'hui, votre appréciation demeure-t-elle inchangée, ou pensez-vous qu'il s'agit de processus multiples, divergents, dont la cohérence apparente est en fait une illusion ?*
- 27 Ma première confrontation avec une réforme universitaire fût la réforme Saunier-Seité en 1976. Le projet visait à couper le second cycle en deux en introduisant une possible sélection à l'entrée de quatrième année et un renforcement des filières dites professionnalisantes. La grève a duré trois mois, de février à mai. J'étais un des délégués de Paris I et j'ai participé à plusieurs réunions de la coordination nationale. Finalement, le projet a été retiré et nous avons pu négocier que les examens de fin d'année ne se transforment pas en sanction. Il y avait eu, juste avant mon arrivée en France, un mouvement contre la création du DEUG. Il avait échoué. Le saucissonnage du cursus universitaire avec des diplômes quasiment à la fin de chaque année nous paraissait comme l'expression d'une volonté sélective pour pousser les étudiants à quitter le plus tôt possible l'université. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, les

rapports de force se sont inversés. Le gouvernement a titularisé les assistants, du coup ma candidature au poste d'assistant a été refusée par le rectorat en 1983 parce que je n'avais pas la nationalité française alors que les titulaires de la fonction publique devaient tous être citoyens français. J'ai dû demander la naturalisation en urgence. En 1988 le gouvernement Rocard a annulé l'obligation de citoyenneté pour les titulaires dans l'enseignement supérieur. La loi Savary de 1984 était accueillie favorablement par les syndicats enseignants et étudiants. Elle renforçait l'autonomie par rapport à la loi Faure.

- 28 Le clivage entre universités et grandes écoles, qui est une spécificité française, s'est peut-être un peu atténué aujourd'hui, mais il reste le problème majeur de l'organisation de l'enseignement et de la recherche en France. Par ailleurs, j'étais sceptique à l'époque sur la nécessité de renforcer les universités par le soutien des fondations, mais je crois aujourd'hui que les universités doivent aussi développer leurs soutiens financiers par les fondations et mobiliser plus le soutien de leurs anciens diplômés. Bien sûr avec les fondations regroupant les anciens diplômés, il y a aussi le risque de voir se former un lobby d'anciens qui s'immisce dans la gestion de l'université. J'ai été témoin direct de ce fait à l'université Galatasaray. Mais je crois qu'il est nécessaire de créer un cycle de don entre l'université et les étudiants. Au don fait par le service public d'enseignement supérieur en France, avec des frais d'inscription très faibles, les étudiants devraient pouvoir répondre par un contre-don s'ils le désirent après leur diplôme. Ce lien symbolique qui s'inscrit dans la durée me paraît important pour que les étudiants ne se sentent pas seulement de passage à l'université. Par ailleurs, la contrepartie des faibles frais d'inscription pourrait être ce contre-don volontaire qui permettrait à l'université, surtout après la loi LRU, d'un peu mieux faire face à ses engagements de développement par rapport aux grandes écoles, aux écoles de commerce qui ont des contraintes financières bien moindres. On peut mettre en revanche des règles très strictes pour éviter que les lobbys d'anciens aient du pouvoir dans l'université. Il est vrai que ces règles très strictes risquent de ne pas résister à l'épreuve du temps. J'avoue que c'est une solution à double tranchant pour des gens comme moi qui viennent d'une culture universitaire qui associe fortement l'autonomie académique et l'indépendance scientifique.
- 29 *Quel est à votre avis le poids de la conjoncture globale économique, politique et intellectuelle que l'on appelle communément le néolibéralisme dans les évolutions centralistes et autoritaires de l'université dès le milieu des années 1970 ? Est-ce qu'il y a une ou des spécificités françaises en la matière ?*
- 30 Évidemment l'hégémonie progressive du néolibéralisme a touché l'université qui s'est retrouvée tiraillée entre la soumission au nouvel esprit du capitalisme et la préservation d'anciennes valeurs comme la gratuité, le service public et l'acceptation d'une certaine modestie dans les conditions de vie en contrepartie de l'épanouissement dans la réalisation du bien public. Avec la financiarisation du capitalisme, les inégalités salariales ont commencé à se creuser et le métier d'enseignant-chercheur s'est dévalorisé. Une partie des enseignants-chercheurs ont commencé à comparer leur statut, notamment en termes de salaire, à celui de la nouvelle classe montante et ont commencé à manifester une frustration qui a été aggravée par la mondialisation. Le salaire est devenu bien plus qu'autrefois le signe principal de la réussite sociale et cela a induit des comportements nouveaux qui ont commencé à contourner les règles de la fonction publique et du service public – comme la création de sources de revenus

complémentaires substantiels, par des contrats de recherche ou par des fonds privés affectés afin d'attirer les « meilleurs », et pour ce faire la création de structures juridiques mi-publiques (pour bénéficier de la garantie d'emploi et des autres avantages) et mi-privées (pour échapper aux règles de la fonction publique en termes de rémunération et de dépenses). Néanmoins il faut reconnaître que le monde universitaire français, comparé à d'autres pays occidentaux, est l'un des principaux lieux qui a pu s'opposer, dans les limites de ses capacités, à cette dérive néolibérale jusqu'à aujourd'hui.

- 31 Je n'ai pas connu l'université d'avant 68 qui était, me semble-t-il, un lieu un peu trop hiératique, vertical, avec un principe d'égalité entre les pairs qui existait seulement au sommet de la hiérarchie, parmi les professeurs d'université. Aujourd'hui, nous vivons une autre forme d'autoritarisme, moins ouverte, plus sournoise, qui consiste à formater la recherche selon les normes établies par une technocratie et à pousser la direction des universités, au nom de l'efficacité, à court-circuiter la participation ou tout au moins à la vider de sa substance. Diriger l'université comme un chef d'entreprise est encouragé par les pouvoirs publics et par l'esprit dominant du temps. Mais à part satisfaire les égos de ceux qui se sentent frustrés dans leur vocation de chef d'entreprise, une telle conception n'apporte pas grand-chose à l'université sauf à aggraver encore les tensions internes, les rivalités et à mobiliser une part encore plus grande de l'énergie et du temps de tous pour les affrontements internes.
- 32 *Comment évaluez-vous le rôle de l'Union Européenne dans l'évolution du système universitaire français ? Le « processus de Bologne » était-il inévitable ? Quel est votre jugement personnel sur ce « processus » ?*
- 33 Avec le processus d'intégration européenne, une harmonisation des cursus de l'enseignement supérieur était nécessaire. Je n'ai pas d'objection de principe à ce que l'on mette en place un rythme à peu près identique dans les formations, ni à la semestrialisation ou la mise en place des ECTS. Qu'il y ait la licence en trois ans, une maîtrise en deux ans partout, pourquoi pas ? Mais concevoir la licence en trois ans comme une formation destinée immédiatement au marché de travail revient à transformer l'esprit de l'université. Elle est poussée à devenir plus une école professionnelle et moins un lieu de développement de l'esprit critique et analytique. Un autre effet pervers du processus de Bologne est d'introduire la compétition entre établissements pour obtenir des financements, ce qui transforme l'enseignant-chercheur en chercheur de financement. Moins peut-être en France, mais d'une manière bien plus forte chez nos voisins. J'ai vu concrètement le changement du métier en vingt ans. D'une part il y a eu une augmentation très sensible des tâches autres que l'enseignement et la recherche, les tâches administratives notamment ; d'autre part, une pression de plus en plus forte pour courir derrière des financements. Paradoxalement le temps consacré à la bureaucratie de la recherche a augmenté. Il est vrai qu'auparavant, l'incitation à faire de la recherche était plus une incitation non marchande, plus personnelle et que, quantitativement, on produisait moins dans l'ensemble. Mais cette augmentation de la quantité, mesurée par le nombre de publications, et devenant le principal mode d'évaluation, a des effets pervers sur la production de la recherche, notamment en sciences sociales. Le processus de Bologne a accéléré le décrochage entre quelques établissements phares et le reste, comme c'est le cas aux États-Unis. Mais je reconnais aussi qu'avec la massification de l'enseignement supérieur, l'ancien modèle universitaire n'était pas non plus soutenable sur le long

terme. Le statut des diplômes universitaires s'est dévalorisé parce qu'auparavant une petite minorité accédait à l'enseignement supérieur et maintenant la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur a déplacé vers le haut le curseur de la sélection. D'où une forte frustration sociale dans le public étudiant des jeunes diplômés de licence, voire de maîtrise.

- 34 *L'alternance politique a-t-elle joué un rôle dans l'évolution du système universitaire français (par exemple, la loi Savary ou la loi Péresse), ou la temporalité des tentatives de réforme universitaire était-elle d'une autre nature, indépendante des retournements politiques ? Ou faut-il y voir plusieurs temporalités institutionnelles, politiques et intellectuelles différentes, qui peuvent être endogènes ou exogènes ?*
- 35 Les alternances politiques ont joué sur l'évolution du système universitaire français. Entre la loi Savary et le projet de réforme Devaquet il y a deux ans d'écart, mais une bien plus grande différence. Je crois que c'est dans les années 1990 qu'une direction dominante de la réforme universitaire a commencé à se faire sentir au-delà des alternances politiques. Claude Allègre comme super ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie sous le gouvernement socialiste de Jospin avait une mentalité peu différente de celle de Valérie Pécresse dix ans plus tard. Le rouleau compresseur de l'air du temps néolibéral était en marche. Il y a bien sûr plusieurs temporalités différentes qui se superposent et s'influencent mutuellement. Mais il y a aussi un peu trop la volonté de chaque ministre de vouloir marquer son passage par une réforme qui crée une vraie lassitude envers les réformes à force de faire et de défaire. Les COMUE en sont un exemple significatif, je crois, pour la majorité des cas. Par rapport au monde universitaire que j'ai connu à la fin des années 1970 et dans les 1980, avec des rapports plus fraternels, plus amicaux entre les collègues, et peut-être avec un zeste de paternalisme et de l'esprit de corporation qui restaient de l'ancien temps, j'ai vu une réelle dégradation des relations, une aggravation des clivages à partir des années 1990. Probablement on retrouve la même chose aussi ailleurs dans la société.
- 36 *Quels sont les principaux problèmes de l'université française d'aujourd'hui ? Voyez-vous de possibles solutions ?*
- 37 J'ai évoqué le problème de cette séparation entre grandes écoles et universités qui est je crois le problème majeur et difficile à surmonter. Le principe de la non-sélection à l'entrée conduit à des comportements hypocrites et clandestins, mais en même temps il donne à l'université sa force statutaire comme un très grand organisme de service public. Mais il faut que les études universitaires ne soient pas un choix par défaut, une solution de repli par rapport à d'autres cursus. Ce problème était arrivé à son paroxysme il y a quelques années, il semble qu'il se soit atténué maintenant. Je garde la nostalgie de l'université comme un lieu de faible contrainte, de motivation individuelle qui prime sur l'obligation institutionnelle, de débats et d'enrichissement intellectuel mutuel et je sais en même temps qu'il s'agit d'une nostalgie en réalité hyper-élitiste. La démocratie, en laquelle je crois profondément, a aussi son revers qui est la trivialité, voire la médiocrité comme le prédisait Tocqueville. Malgré cela je crois que l'accès des classes défavorisées à l'enseignement supérieur est bien plus important socialement, bien plus progressiste quant aux résultats sociaux induits, que de garder l'université comme un bunker pour une élite cooptée.

De la France vers la Turquie

- 38 *Quand et comment avez-vous décidé de rentrer en Turquie ? Quelle est la part, dans cette décision, d'un sens civique et de vos convictions politiques à l'égard de votre pays d'origine ? Et quelle est la part de la transformation de l'université française au sein de laquelle vous travailliez déjà depuis une dizaine d'années ? Avez-vous définitivement quitté l'université française ou étiez-vous à cheval entre deux pays et deux universités ? Avez-vous continué à assumer des responsabilités administratives dans les deux systèmes ?*
- 39 *J'ai décidé de rentrer en Turquie en 2001 quand j'ai passé mon année sabbatique durant l'année universitaire 1999-2000 à enseigner à l'université Galatasaray. Il y avait l'attraction pour un projet universitaire en formation et une certaine responsabilité morale vis-à-vis de la communauté de Galatasaray, composée des anciens élèves du lycée Galatasaray qui gardent entre eux une vieille et forte tradition de solidarité infra et intra-générationnelle et restent en contact régulier à travers des associations des anciens disséminées dans plusieurs villes de Turquie et dans le reste du monde. Mais plus important encore, c'était le contexte de la Turquie à l'époque, susceptible de devenir membre de l'UE avec une réelle attente de démocratisation. Je voulais être présent en Turquie et participer plus directement à l'activité politique. De l'autre côté, l'aggravation des conflits internes aux économistes à Paris I ne m'incitait pas à revenir. Pendant quelques années, j'ai fait cours un semestre à Paris I et un semestre à Galatasaray. Après j'ai demandé une disponibilité sans solde à Paris I et consacré tout mon temps à l'université Galatasaray. J'avais obtenu un poste de fonctionnaire turc. Je ne voulais surtout pas être détaché et travailler en Turquie comme un expat. En 2013 j'ai demandé une retraite anticipée de l'université Galatasaray, j'avais 58 ans et je n'ai pas réintégré mon poste à Paris I. J'avais enseigné sans discontinuer depuis 1979, avec les tâches de direction et y compris lors de mon congé sabbatique, je voulais désormais me consacrer totalement à d'autres activités que l'enseignement et surtout être entièrement libre de mon emploi de temps pour le reste de ma vie.*
- 40 *Avant de continuer au sujet de l'université Galatasaray, pouvez-vous parler de vos engagements intellectuels et politiques en dehors du cadre universitaire en tant qu'intellectuel, notamment la campagne « Arméniens, pardonnez-nous » ? Pourriez-vous revenir sur votre contribution à la maison d'édition İletişim, qui constitue un des piliers du révisionnisme historiographique par rapport au kémalisme et à l'histoire officielle ?*
- 41 *J'ai participé à la création de la maison d'édition İletişim à Istanbul, à partir de 1982-1983, qui s'appuyait essentiellement sur des personnes qui s'étaient regroupées autour de la revue *Birikim* interdite en 1980 (la revue a repris son activité en 1989). Il y avait déjà dans les années 1970 une activité de publication de *Birikim* parallèlement à la revue. L'objectif d'İletişim, dans ses années de forte répression politique qui ont suivi le coup d'État militaire de 1980, était d'abord d'ouvrir un espace de débat libre et bien entendu de remettre en cause la doxa officielle imposée par les militaires dans les sciences sociales – tout particulièrement en histoire mais aussi en sociologie, en analyse politique... Interroger la version de l'histoire officielle imposée par le pouvoir était un des objectifs majeurs. Je crois qu'İletişim a joué un rôle important dans cette direction, pas seulement en secouant l'historiographie officielle mais aussi en ouvrant un espace de débat sur les libertés fondamentales, sur la question kurde, sur les minorités, sur les non-dits de l'histoire de la République. La revue mensuelle populaire d'histoire, *Tarih ve Toplum*, publiée aussi par İletişim entre 1984 et 2003, a joué un rôle important dans ce*

sens. Entre 2005 et 2014, *Tarih ve Toplum* a été publiée par İletişim comme revue semestrielle académique d'histoire et je faisais partie de son comité de rédaction. İletişim a repris aussi en 1982 la publication de la revue trimestrielle de sciences sociales *Toplum ve Bilim* qui continue d'être publiée et reste une des plus prestigieuses revues académiques de Turquie. Le bimensuel *Yeni Gündem* (devenu hebdomadaire en 1986) par exemple était entre 1984 et 1987 un vrai lieu de débat intellectuel sur l'émergence de la société civile, dénonçant les pratiques et les traditions du pouvoir autoritaire en Turquie avec des analyses solides. J'étais son représentant en France. En raison d'un article que j'avais publié fin 1986 sur l'ouverture de l'Institut kurde de Paris, le numéro de l'hebdomadaire *Yeni Gündem* a été interdit et une enquête pour séparatisme ouverte contre moi et le rédacteur en chef, avec à la clé une lourde peine de prison. Je n'ai pu retourner en Turquie qu'en 1991 à la suite de l'abrogation des articles 141 et 142 du code pénal. Les encyclopédies sur l'histoire de la République, sur l'histoire de l'Empire ottoman depuis le début du XIX^e siècle jusqu'à la République ont joué un rôle de briseur de glace. Bien qu'étant à Paris, j'ai été très impliqué dans cette aventure. On a même créé une SARL en France en 1987, ILEU (İletişim Europe) pour diffuser en Europe les différentes revues, les encyclopédies et les livres d'İletişim et acheter des droits d'auteur pour les traduire en turc. Je suis aujourd'hui impliqué encore plus dans les activités de cette maison d'édition qui est devenue au fil du temps une des plus importantes de Turquie, publiant aussi bien des œuvres de fiction que de non-fiction. Mais İletişim n'est pas un organe politique, c'est une maison d'édition de sensibilité de gauche qui essaye surtout de publier de bons livres et de survivre avec une indépendance financière totale.

- 42 La campagne publique de signatures « Nous demandons pardon aux Arméniens ! » a été lancée en décembre 2007, l'année où Hrant Dink a été assassiné (le 17 janvier 2007). Nous sommes quatre à avoir rédigé ce texte court qui a été mis sur internet pour signature. Un peu plus de 30 000 personnes l'ont signé. Cet événement faisait directement suite à la grande marche de dizaines de milliers de personnes à Istanbul derrière la dépouille de Hrant. Sur la question du génocide des Arméniens, nous avons commencé à publier chez İletişim les livres de Taner Akçam depuis les années 1990, nous avons abordé la question dans un numéro spécial de la revue *Birikim*. Avec la campagne « Nous demandons pardon », les choses se sont accélérées. Des manifestations publiques de commémoration du génocide le 24 avril ont commencé à être organisées à partir de 2009 à Istanbul et dans quelques autres villes de Turquie. Une fondation portant le nom de Hrant Dink a été créée et a commencé à organiser des conférences annuelles sur l'histoire de la Turquie à travers la question arménienne. J'ai été membre du conseil d'administration de cette fondation quelques années, dans les années 2010, et depuis quatre ans je préside au sein de cette fondation le comité d'organisation qui remet tous les ans le prix international des droits de l'homme portant le nom de Hrant Dink. Par ailleurs j'ai participé à plusieurs initiatives pour la reconnaissance de l'égalité citoyenne des minorités, notamment des Kurdes. J'étais présent à Taksim lors des événements Gezi en juin 2013.
- 43 Le lendemain de mon départ pour Paris en octobre 2016 (je partageais après mon départ en retraite de Galatasaray en 2013, le mois entre Paris et Istanbul), dix-sept de mes collègues du quotidien *Cumhuriyet*, dans lequel j'avais commencé à tenir deux chroniques hebdomadaires à partir de 2015, ont été arrêtés. Puis d'autres arrestations

ont suivi parmi des amis proches. Depuis l'automne 2016, je ne suis plus retourné en Turquie.

44 *Pouvez-vous résumer pour le public français ce que c'est l'université Galatasaray ?*

45 Il s'agit d'une université publique turque fondée par un accord intergouvernemental turco-français en 1992. Elle se présente un peu comme la continuation du lycée Galatasaray dans l'univers de l'enseignement francophone en Turquie. La langue d'enseignement est mixte, turc et français. Il y a des professeurs français envoyés par la France, et un recteur adjoint français. L'accord international fondateur fait que l'université déroge, par certains aspects, aux règles imposées par le Conseil de l'enseignement supérieur qui fait office de ministère des Universités en Turquie. C'est une université à dominante de sciences sociales. Par son prestige, l'université recrute dans le concours national d'entrée aux universités les meilleurs candidats pour la plupart de ses filières. L'université accueille peu d'étudiants. Quand je dirigeais le département d'économie, seulement 40 étudiants étaient acceptés en première année. C'était à peu près la même chose pour les autres départements. Les fondateurs de l'université Galatasaray, pour se préserver de la pression que le Conseil de l'enseignement supérieur était susceptible d'exercer dans l'avenir pour faire augmenter le volume des effectifs d'entrée, avaient fait ajouter dans l'accord intergouvernemental une clause qui fixait une limite au nombre d'étudiants acceptés en première année. Je ne sais pas si cette limite est rigoureusement respectée aujourd'hui.

46 *Quelles étaient les raisons de cet investissement de diplomatie culturelle française ? Quelles étaient les motivations du côté turc ?*

47 La motivation initiale et principale venait surtout des anciens du lycée Galatasaray. Il y a eu d'abord, dans les années 1980, la création par les anciens diplômés d'une fondation pour soutenir le lycée. L'initiative de la création de l'université est venue des fondateurs de cette fondation. La partie française a aussi un intérêt en termes de renforcement de la francophonie en déclin face à l'anglais. D'une part cela rendait plus attractifs les lycées francophones grâce à des contingents réservés pour eux, mais sur concours, pour entrer à l'université Galatasaray. D'autre part, les étudiants venant d'autres établissements scolaires étaient pour la plupart bons anglophones et voulaient être diplômés en maîtrisant bien deux langues étrangères. Pour la Turquie, l'intérêt de l'époque était aussi de préparer des cadres supérieurs plus intégrés au système européen. Enfin pour la France, l'université Galatasaray était vue comme un instrument d'influence, un vecteur privilégié pour développer les relations culturelles entre les deux sociétés. Dans les moments de fortes tensions politiques internes entre la France et la Turquie, comme par exemple lors de la reconnaissance du génocide des Arméniens par le parlement français en 2001, ou lors du vote pour la pénalisation de la négation du génocide des Arméniens en 2011, ou encore après la prise de position hostile de Sarkozy en 2007 contre l'adhésion de la Turquie à l'UE, les deux parties ont utilisé massivement les opportunités offertes par l'université Galatasaray pour maintenir un certain dialogue. Grâce au consortium (voir ci-dessous), nous avons commencé à Galatasaray des programmes d'échange Erasmus avant l'entrée officielle de la Turquie dans ce programme. Cela a servi un peu de projet pilote pour la généralisation de ce programme en Turquie.

48 *À quelle étape avez-vous commencé à être impliqué dans la construction de l'université Galatasaray ? Quelles responsabilités avez-vous assumées à Galatasaray ?*

- 49 L'un des fondateurs de la fondation et le chef de projet de l'université Galatasaray, Coşkun Kirca, est venu à Paris me proposer fin 1992 d'aider à la réalisation de ce projet. À l'époque j'étais directeur de l'UFR d'économie à Paris I. J'ai engagé Paris I comme chef de file de la coopération universitaire avec Galatasaray. Nous avons créé un consortium avec sept établissements universitaires français. Lors de la mise en place des cursus, ce consortium restreint a massivement participé à la définition des programmes, avec comme objectif une équivalence de droit des diplômes avec ceux des universités françaises. J'ai aussi commencé à faire quelques cours en économie, concentrés sur les périodes de vacances scolaires en France. Le consortium s'est élargi par la suite et nous avons développé un programme pour la formation en troisième cycle en France des diplômés de Galatasaray, sélectionnés en vue de leur retour comme enseignants-chercheurs à Galatasaray. Leur bourse était versée par le consortium. L'objectif était d'assurer la relève avec des enseignants turcs mais francophones, ayant fait leur DEA et leur thèse en France, et disposant ainsi chacun de leur propre réseau universitaire en France. J'ai laissé ma place de coordinateur du consortium à d'autres collègues en 2008.
- 50 Un an après mon intégration à l'université Galatasaray, je suis devenu membre du conseil d'administration et, en 2006, directeur du département d'économie. J'ai quitté l'université Galatasaray en 2013, et je n'ai pas repris non plus mon poste à Paris I. Entre-temps j'ai été candidat à la présidence de l'université Galatasaray mais j'ai perdu les élections de quelques voix. C'était en 2007, la tension politique montait de jour en jour. Je soutenais l'idée de candidatures indépendantes pour que des représentants de la gauche et des Kurdes puissent entrer au Parlement⁵. Hrant Dink venait d'être assassiné. À Istanbul, dans ma circonscription électorale, lors des élections anticipées de juillet 2007, j'ai soutenu activement Baskın Oran, « candidat indépendant de la gauche » qui est devenu par la suite l'un des quatre initiateurs de l'initiative de « Nous demandons pardon aux Arméniens ». J'étais chroniqueur depuis 1999 dans le supplément du dimanche du quotidien de gauche *Radikal*. Les fondateurs de l'université Galatasaray avec qui j'avais travaillé en étroite collaboration ont mené une campagne contre moi, comme quoi j'allais remplir l'université de Kurdes et de femmes voilées... Le corps enseignant était approximativement divisé en deux. Il le reste encore, plus ou moins, aujourd'hui. Le candidat qu'ils ont soutenu pour bloquer mon élection a démissionné en 2015 de son poste de président d'université pour devenir député de l'AKP !
- 51 *Quelles étaient vos premières impressions en tant qu'universitaire « français » ? Est-ce que l'institution universitaire représente la même chose dans l'imaginaire des élites intellectuelles et politiques des deux pays ? Quelles étaient les modalités d'administration différentes de celle des universités françaises auxquelles vous étiez habitué ?*
- 52 J'ai retrouvé l'université française d'avant 68 que nos assistants nous décrivaient dans les années 1970. Par exemple lors de ma première réunion du conseil d'administration, en 2003, je crois, j'ai été choqué que tout le monde se lève quand le président entre dans la salle. Tous les enseignants présents au conseil d'administration étaient des professeurs ! Je n'avais jamais vu ça à Paris I dans aucune réunion depuis mes premières expériences de délégué étudiant au conseil de faculté dans les années 1970.
- 53 Mais d'un autre côté, j'avais une position très privilégiée comme ancien du lycée, venant de la direction de Paris I, ayant beaucoup de contacts avec les universités françaises, etc. Je disposais d'une autonomie, d'une liberté d'action bien plus large que la plupart de mes collègues. Je ne subissais pas la forte et lourde hiérarchie à l'ancienne

importée de l'Université d'Istanbul. Et politiquement aussi, j'ai bénéficié d'une large liberté d'action jusqu'aux années 2010 au sein de l'Université. Un exemple significatif : Coşkun Kırca, un des fondateurs de l'université Galatasaray, ancien ambassadeur, député du parti de droite, un kémaliste de droite très influent dans les milieux bureaucratique-militaires de l'époque, et moi, nous tenions chacun une chronique hebdomadaire dans le quotidien *Yeni Yüzyıl*, dans la seconde moitié des années 1990 et exprimions des idées diamétralement opposées, mais par ailleurs, nous travaillions en étroite collaboration pour les affaires de l'Université. La situation s'est dégradée de ce point de vue à partir de 2007 mais surtout après 2011. Mais je dois reconnaître aussi qu'après le lancement de la campagne de « Pardon aux Arméniens » nous recevions beaucoup de menaces et la direction de l'université a pris discrètement des dispositions pour assurer ma sécurité dans l'établissement. Les départements qui avaient soutenu majoritairement ma candidature étaient vus comme des brebis galeuses par la direction et l'ont payé au niveau des ouvertures de poste notamment. Mais personnellement je n'ai jamais été inquiété dans l'université pour mes engagements politiques extérieurs. Aujourd'hui cela est inimaginable.

- 54 Il y avait deux tendances dans la représentation du rôle de l'université Galatasaray lors de sa fondation : faire une ENA turque ou faire une vraie université d'élite. Le premier projet a été rapidement balayé mais il a laissé beaucoup de séquelles. Le second projet a très partiellement réussi parce que les traditions de copinage ont beaucoup pesé. Moi j'avais l'habitude des conseils avec étudiants, administratifs, syndicats et avec des oppositions, des affrontements. À Galatasaray, c'était le paternalisme mais avec une forte structure hiérarchique et autoritaire. Quelques départements dépassaient ces traditions et pratiques dans leur fonctionnement interne, mais au niveau de l'université le président était un autocrate élu. Quand j'étais candidat pour la présidence de Galatasaray, j'ai décidé de faire dans chaque faculté une réunion-débat ouverte à tous les enseignants mais aussi à tous les administratifs, même si ces derniers n'ont pas le droit au vote. C'était une première à l'université. La tradition était des rencontres individuelles derrière les portes. La vieille garde des fondateurs était choquée par cette initiative.
- 55 *28 ans après sa fondation, comment voyez-vous ce grand projet de coopération universitaire franco-turque qu'est l'université Galatasaray ? Peut-on dire simplement que les rêves ambitieux des débuts ont débouché sur une déception réciproque, ou votre appréciation est-elle plus nuancée ?*
- 56 Le rêve de départ a échoué en partie. L'université Galatasaray est une bonne université à l'échelle de la Turquie. Il y a eu beaucoup de régressions par rapport au projet initial ces dix dernières années, en partie par l'éloignement de la perspective d'adhésion à l'UE, et en plus grande partie encore par la mise en place progressive d'un régime autocratique très répressif. Il y a eu aussi au sein de l'université Galatasaray une tendance nationaliste, souverainiste qui a mis des bâtons dans les roues de la coopération avec les universités françaises, en grande partie par manque de confiance en soi, par peur de la comparaison, et par volonté de garder le contrôle sur des mini-féodalités constituées. Aujourd'hui, vu la verticale du pouvoir mise en place par l'Erdoganisme, de toute façon attendre beaucoup de l'université Galatasaray serait un espoir vain. Mais il y a encore beaucoup de secteurs dans cet établissement qui s'efforcent, malgré des contraintes que l'on ne peut imaginer en France, de fonctionner comme une université digne de ce nom. Ils méritent d'être reconnus et encouragés.

- 57 Dans quelle mesure l'université Galatasaray se distingue-t-elle par rapport à ses homologues en Turquie ? Dispose-t-elle d'une « marge d'action » spécifique ou est-elle au contraire soumise à plus de contraintes que les autres universités turques ?
- 58 Je ne connais pas le fonctionnement interne de l'université depuis cinq ans. Mais la direction ne doit plus disposer aujourd'hui de marges d'action spécifique. L'Erdoganisme ne leur permettrait pas. Mais entre la conscience de l'existence de cette contrainte et son intériorisation dans les comportements, il y a une différence. Pas élus mais désormais nommés directement par Erdogan, les présidents d'université sont forcément enclins à intérioriser les contraintes. À Galatasaray ou ailleurs. Comme les relations diplomatiques franco-turques sont exécrables actuellement, la direction de l'université Galatasaray ne doit pas savoir sur quel pied danser. Comme on fait souvent dans pareille situation, on danse sur le pied proche du pouvoir.
- 59 Comment voyez-vous la situation des universités en Turquie ?
- 60 À l'image de la situation de la société turque. Écrasées par un pouvoir autocratique, minées de l'intérieur par des relations de clientèle exacerbées, forcées de réprimer toute expression de contestation même les plus banales et sous la pression d'une idéologie dédaignant le savoir au profit de la croyance et de l'adhésion. Ce n'est pas tout à fait comme la situation des universités dans le III^e Reich allemand, mais ce n'est non plus très loin.

Quelques mots de conclusion ?

- 61 J'ai eu la chance de pouvoir enseigner, faire de la recherche et participer à la direction des universités dans deux pays différents pendant 35 ans, de 1979 à 2013. J'ai beaucoup aimé enseigner, faire de la recherche mais aussi surtout jouer le rôle d'agitateur d'idées. Je crois que je me définirai plutôt par ce type de qualificatif que par celui de chercheur ou seulement d'universitaire. Agitateur d'idées, je ne sais pas si je l'ai été vraiment, mais je me suis en tout cas efforcé de ne pas tomber dans le charlatanisme, de ne pas céder à l'ivresse médiatique, et la rigueur scientifique que j'ai apprise à l'université m'a aidé. La formation en économie est une très bonne discipline. Elle vous permet aussi d'être terre à terre et vous oblige à se poser des questions *hic et nunc*.
- 62 Les problèmes que j'ai rencontrés dans les deux universités à Paris I et à Galatasaray étaient bien sûr différents, ils se présentaient dans des contextes socio-politiques difficilement comparables. Mais de mon expérience personnelle des tâches de direction administrative, je retire un enseignement fondamental. Il faut que ces responsabilités soient limitées dans le temps, pas plus de cinq-six ans, pour deux raisons. D'abord parce que l'on garde une réelle énergie pour porter le changement au début du mandat. Et après quelques années d'exercice et les inerties administratives, les conservatismes corporatistes, etc., on comprend que l'on ne peut réaliser qu'une toute petite partie de projets initiaux. C'est le moment de partir. D'autres viendront en croyant « pouvoir déplacer les montagnes » et réussiront ainsi à réaliser quelques pas en avant, et ainsi de suite. Sinon rester longtemps dans la même fonction administrative vous rend soit cynique par fatigue soit un gestionnaire qui fait bouger les choses pour que rien ne bouge, pour paraphraser Lampedusa. Un autre avantage de cette rotation dans les fonctions de direction au sein de l'université est d'augmenter le nombre de personnes dans la communauté universitaire qui connaissent ce que l'on peut faire et ne pas faire en occupant ces fonctions de direction. Cela changera un peu le rapport des gouvernés

aux gouvernants et réciproquement, et participera à la désacralisation de ce type de fonction notamment dans une société qui a fortement intériorisé l'autoritarisme comme c'est le cas en Turquie. Par ailleurs, sans tomber dans l'excès du scientisme arrogant, il est important que l'université joue un rôle plus actif dans les débats sociétaux, notamment face aux populismes qui émergent aux quatre coins du monde.

NOTES

1. *Birikim*, « revue mensuelle de culture socialiste » a été créée en 1975 par cinq intellectuels de gauche, dont Murat Belge, Ömer Laçiner, Can Yücel, Yavuz Çizmeçi et Onat Kutlar. Elle a joué un rôle très important dans la critique du dogmatisme au sein de la gauche et a introduit en Turquie plusieurs débats traversant les gauches occidentales de cette époque, notamment une critique de fond du stalinisme, de l'URSS, à partir d'une perspective socialiste d'émancipation humaine. Lors de sa création, les fondateurs de *Birikim* s'étaient inspirés en partie de la revue britannique *New Left Review*, mais *Birikim* a joué un rôle similaire en Turquie à celui de la revue *Socialisme et Barbarie* dans les années 1960 en France. À partir de 1977 ou 1978, *Birikim* était en relation régulière en France avec la revue *Dialectiques*. *Birikim* est toujours publiée mensuellement à Istanbul.
 2. Mehmet Ali Aybar (1908-1995) était un universitaire et juriste, une figure importante du mouvement socialiste, président du Parti ouvrier de Turquie (*Türkiye İşçi Partisi*) entre 1962 et 1969 et député de 1965 à 1973. Mehmet Ali Aybar aussi est, comme Ahmet İnsel, un ancien du Lycée Galatasaray (note d'Özgür Türesay).
 3. ÖDP, Özgürlük ve Dayanışma Partisi.
 4. Yeşil Sol Parti.
 5. La loi électorale entrée en vigueur après le coup d'État de 1980 conditionne la représentation parlementaire à l'obtention d'au moins 10 % des voix au niveau national, ce qui a empêché les partis de gauche et les partis pro-kurdes d'entrer au Parlement. Mais ce seuil ne concerne pas les candidats indépendants ; s'applique alors le scrutin proportionnel dans chaque circonscription. D'où l'idée de présenter des candidats indépendants notamment dans des régions à forte population kurde et dans les très grandes circonscriptions des grandes villes.
-

AUTEURS

AHMET INSEL

Né en 1955 à Istanbul, Ahmet İnsel a fait des études d'économie à l'Université Paris I. Assistant, puis maître de conférences en économie dans la même université entre 1984 et 2002, puis professeur à l'université Galatasaray jusqu'en 2013. Membre du PCF entre 1975 et 1979, et en Turquie du Parti de la Liberté et de la Solidarité entre 1996 et 2003, actuellement membre

fondateur du Parti Gauche-Vert, syndiqué à la SGEN-CFDT de 1980 au 2002 et Egitim-Sen de 2003 au 2013. Chroniqueur aux quotidiens *Yeni Yüzyil* (1994-1999), *Radikal* (1999-2015) et *Cumhuriyet* (2015-2018) ; membre du collectif de la revue *Birikim* et du comité éditorial des éditions İletişim ; secrétaire de rédaction de la *Revue du MAUSS* de 1984 à 1999. Ouvrages publiés en français : *La Turquie entre l'ordre et le développement* (L'Harmattan, 1984), *Dialogue sur le tabou arménien*, avec Michel Marian (Liana Lévy, 2010), *La nouvelle Turquie d'Erdogan* (La Découverte, 2015 et en poche 2017). Pour les livres en turc, voir le site www.iletisim.com.tr